

# Quelques éléments sur l'exil fiscal et l'expatriation, leurs conséquences sur l'emploi

## *Nécessité de création d'une commission d'enquête*



Les taux de fiscalité actuels ont des conséquences dramatiques pour l'ensemble de l'économie française. En utilisant la fiscalité comme unique variable d'ajustement budgétaire, nos décideurs ont rendu la fiscalité punitive, restreignant ainsi les libertés d'une frange de la population et conduisant à un phénomène inquiétant : le départ des Français les plus fortunés et les plus entrepreneurs. En effet, les contraintes fiscales extravagantes mises en place obligent un individu rationnel au départ. Le choix d'une telle fiscalité est une faute morale et économique.

Cette réalité se heurte aujourd'hui à ce que l'on pourrait qualifier de « **déni français** » : la réticence de notre administration centrale et de nos décideurs politiques à appréhender ce phénomène de l'exil fiscal. En effet, reconnaître la réalité de l'exil reviendrait à avouer que le modèle social français ne peut plus être financé par davantage d'impôt. Ce rapport tend à soulever les conséquences d'une telle fiscalité sur l'emploi.

Les données relatives à l'exil fiscal étant peu connues, la Fondation Concorde a :

- Identifié les ressorts de l'exil fiscal
- Rassemblé les différents indicateurs directs ou indirects disponibles
- Fait des hypothèses de chiffrage *a minima* à partir de ces indicateurs

### 1. L'exil patrimonial

L'exil patrimonial est provoqué par une **taxation du capital bien supérieure à la taxation du travail** et par la non prise en compte de l'inflation dans l'approche fiscale. Ainsi, le système fiscal actuel nécessite un taux de rentabilité de **9% minimum** pour pallier les pertes liées au paiement de l'impôt et à la dépréciation du capital par l'inflation.

#### Peu de chiffres sont disponibles concernant ce type d'exil.

- En 2010, 717 foyers fiscaux imposés à l'ISF, représentant une base imposable de 1,7 milliard €, quittaient la France.
- En 2011, 128 assujettis à l'exit-tax ont déclaré 1,4 milliard € de plus-values latentes.
- Aucune donnée n'est communiquée sur la perte d'impôt occasionnée par ces départs (IRPP, TVA, CSG) ni sur le nombre de départs d'entrepreneurs non soumis à l'ISF (car détenteurs de leurs outils de travail).

#### Pour évaluer l'ampleur du phénomène, prenons l'exemple de la Suisse.

La Suisse représente 16% des départs ISF ; or, 2 000 familles françaises résidant en Suisse sont imposées au forfait fiscal – une imposition destinée au détenteur de grande fortune. D'après une analyse, le patrimoine total de ces familles françaises est estimé à 69 milliards€. Si la Suisse est représentative de l'ensemble

des exilés (1/6<sup>e</sup> des exilés), on peut estimer à environ 400 milliards€ la totalité du patrimoine exporté à l'étranger par environ 12 000 foyers.

## 2. L'exil des talents

Au-delà du capital financier et des pertes fiscales perdues, c'est le capital humain et intellectuel qui fuit désormais notre économie. En effet, ce sont les populations parmi les plus entreprenantes qui s'expatrient.

Sur les 2 millions de Français installés à l'étranger, 3%<sup>1</sup> ont créé et dirigent une entreprise de plus de 10 salariés ; un ratio 10 fois plus élevé que pour les Français résidant en France ! Bien sûr, les emplois directs qu'ils ont créés un peu partout dans le monde n'auraient pu l'être tous sur notre sol. Cependant, en prenant la fourchette basse, les experts de la Fondation Concorde estiment à 1 million le nombre d'emplois directs créés en 20 ans à l'étranger par nos compatriotes. Ce million d'emplois échappe à notre économie et aurait pu bien sûr équilibrer nos comptes sociaux et sortir nos chômeurs de l'angoisse !

Aussi, l'émigration de notre élite économique affecte l'équilibre structurel de destruction/création d'emplois entraînant alors une perte de croissance et un défaut de renouvellement de notre tissu économique.

**Les experts de la Fondation Concorde demandent la création d'une commission d'enquête sur l'exil des talents et ses conséquences.**

---

<sup>1</sup> Chiffres de la Maison des Français de l'Etranger

## 3. La délocalisation des managers et des sièges sociaux

La fiscalité et la volonté de limiter les hauts revenus ont un effet désastreux sur les managers des grands groupes présents en France. Ainsi, de nombreuses grandes entreprises délocalisent partiellement ou totalement leurs sièges sociaux ; certaines ouvrent des bureaux commerciaux sous des cieux plus favorables fiscalement pour y héberger leurs cadres dirigeants. Ce phénomène s'accompagne d'un moindre attrait de la France pour les investisseurs étrangers.

## 4. Perspectives d'aggravation du chômage

La France aura, en 2013, le taux de taxation implicite du capital et du patrimoine le plus élevé d'Europe.

Ainsi, les investisseurs peuvent payer davantage d'impôts que leur revenu économique si on tient compte de l'inflation et du risque investisseur. Le système fiscal dans lequel nous évoluons entretient une spirale néfaste pour la prospérité du pays : moins d'investissements, moins d'entrepreneurs, c'est, au final, moins de croissance et **plus de chômage**.

Si notre pays souhaite redonner des perspectives d'avenir à notre jeunesse, il est urgent et impératif de ramener les prélèvements sur les entreprises, le capital et les revenus dans la moyenne européenne et d'inscrire dans la Constitution un plafonnement de l'impôt à 50% des revenus, seul gage de stabilité pour les investisseurs et entrepreneurs.